

AOÛT 2025

LES BRÈVES DE L'IWEPS

N°4

Mieux évaluer grâce à l'étude d'évaluabilité

RÉSUMÉ

Avant de lancer une évaluation, encore faut-il savoir si elle est réellement possible et si elle en vaut la peine. C'est là qu'intervient l'étude d'évaluabilité (EE) : un outil stratégique, encore trop peu connu, qui permet de vérifier si les conditions sont réunies pour mener une évaluation pertinente, faisable et utilisable, — ou, à défaut, d'identifier les ajustements nécessaires pour qu'elle le devienne.

Conceptualisée dans les années 1970 par Joseph Wholey, pionnier de l'évaluation des politiques publiques, l'EE repose sur un constat simple : trop d'évaluations échouent à produire des résultats exploitables, faute de clarté sur les objectifs de la politique, de données disponibles ou d'engagement des parties prenantes. Loin d'être une étape administrative supplémentaire, l'EE est un véritable levier de qualité pour la future évaluation. Si elle est réalisée en amont

de la mise en place de l'intervention, elle permet, de plus, de l'améliorer et facilite sa mise en œuvre.

Dans cette Brève, vous découvrirez ce qu'est concrètement une étude d'évaluabilité, les dimensions clés à analyser, les contextes dans lesquels elle est particulièrement utile et ses apports pour les différentes parties prenantes. Pour vous soutenir dans la commande ou la réalisation d'une EE, toute une série d'outils (modèles, checklists, exemples inspirants) sont également renseignés.

Que vous soyez décideur, évaluateur ou acteur dans la mise en œuvre d'une intervention publique, cette brève vous aidera à poser les bonnes questions avant de concevoir et de lancer une évaluation – pour éviter les impasses, orienter les ressources vers les enjeux les plus pertinents, et ancrer l'évaluation dans une logique d'apprentissage et d'amélioration continue.

Muriel FONDER (IWEPS)

COLOPHON

Auteure : **Muriel Fonder** (IWEPS)

Édition : **Évelyne Istace** (IWEPS)

Editeur responsable : **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Dépôt légal : D/2025/10158/11

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

L'auteure adresse ses vifs remerciements à Sébastien Brunet et Sile O'Dorchai qui ont soutenu la mise en place d'études d'évaluabilité. Elle remercie ses collègues Virginie Louis, Mathieu Mosty et Isabelle Reginster qui ont expérimenté avec enthousiasme et rigueur la réalisation de ces études. À tous, elle adresse ses chaleureux remerciements pour leur relecture attentive de ce travail. Leurs retours et questionnements ont amélioré significativement cette Brève de l'IWEPS.

L'auteure remercie également les membres du Haut Conseil Stratégique, en particulier Maxime Petitjean et Marie Trotta, pour le partage de leurs expériences et les échanges relatifs à leurs avis d'évaluabilité qui ont nourri sa réflexion.

Des remerciements s'adressent encore à Evelyne Istace pour ses directives claires, la mise en page et le travail d'édition.

1. Introduction

Le terme évaluabilité est certes difficile à prononcer, cela n'empêche pas son sens d'être clair : il désigne la mesure dans laquelle une activité ou un programme peut être évalué de manière fiable et crédible (OCDE – CAD, 2010).

L'évaluabilité d'une intervention n'est jamais garantie. Certaines interventions souffrent d'une conception floue, d'une mise en œuvre incomplète, d'un manque de données pour répondre aux questions évaluatives ou encore d'un engagement limité des parties prenantes à l'égard de l'évaluation. Ce constat a été posé dès les années 1970 par un groupe de chercheurs du Urban Institute de Washington, parmi lesquels Joseph Wholey (Scriven, 1991 : 138 ; Soura *et al.*, 2016). Face à des évaluations aux enseignements limités et à l'utilité restreinte, Wholey plaide alors pour une analyse préliminaire ciblée et de courte durée (de deux semaines à trois mois en équivalent temps plein) : l'étude d'évaluabilité (Evaluability Assessment, EE ci-après).



John Wholey, pionnier de l'étude d'évaluabilité

Joseph Wholey (1935-2023) était professeur d'administration publique à l'Université de Californie du Sud et **expert reconnu en planification stratégique, mesure de la performance et évaluation de programmes**. Confronté à des interventions aux objectifs flous, mis en œuvre de façon partielle et sans données exploitables, il développe dans les années 1970 l'**Evaluability Assessment** (étude d'évaluabilité).

Sa démarche s'inscrit dans un **modèle séquentiel d'évaluation axé sur les résultats**, où l'étude d'évaluabilité constitue la **première étape** pour garantir la faisabilité et l'impact d'une évaluation (Alkin & Christie, 2023:39).

👉 Wholey est également l'auteur du livre *Zero-Base Budgeting and Programme Evaluation* (1978), portant sur le **budget base zéro**, une technique budgétaire qui a récemment fait son retour, notamment en Wallonie après le conclave budgétaire de 2020.

Son objectif ? S'assurer que les conditions sont réunies pour qu'une évaluation soit de qualité.

Plutôt que de se lancer dans des évaluations longues et coûteuses sans garantie de résultats exploitables, cette approche permet de mieux orienter les ressources mobilisables pour l'évaluation et d'optimiser l'utilité des évaluations menées. Réalisée au moment de la conception de l'intervention, elle permet, de plus, d'améliorer l'intervention et facilite sa mise en œuvre.

Cette « Brève » présente de façon synthétique l'EE. Elle détaille la notion d'évaluabilité d'une intervention, identifie les contextes propices à son utilisation et son utilité. Elle propose des modèles pour la réalisation d'une EE et renseigne surtout une série d'exemples et d'outils pratiques pour faciliter sa mise en œuvre.

2. Quelles sont les dimensions analysées dans l'EE ?

Toute intervention peut être l'objet d'une évaluation, mais toutes les évaluations ne vont pas avoir le même impact, soit parce qu'il n'est pas possible de répondre aux questions évaluatives d'intérêt, soit parce que les enseignements de l'évaluation ne vont pas être incorporés dans la fabrique de l'action publique. Les freins à la réalisation d'une évaluation et à son utilisation sont nombreux. Ils sont regroupés ci-après en trois dimensions clés qui doivent être examinées lors de l'étude d'évaluabilité (Davies, 2013 ; Peersman *et al.*, 2015).

DIMENSION 1 : L'ÉVALUABILITÉ EN PRINCIPE



- Les objectifs de l'intervention sont-ils clairement définis ?
- La logique d'intervention est-elle cohérente et plausible ? Les résultats attendus peuvent-ils être atteints avec les activités prévues et les ressources disponibles ?

DIMENSION 2 : L'UTILITÉ DE LA FUTURE ÉVALUATION



- Le contexte institutionnel est-il favorable à l'utilisation des résultats de l'évaluation ?
- Les parties prenantes manifestent-elles un intérêt pour l'évaluation et sont-elles disponibles pour y contribuer ?
- Existe-t-il un plan clair pour exploiter les enseignements tirés de l'évaluation ?

DIMENSION 3 : L'ÉVALUABILITÉ EN PRATIQUE



- Les données nécessaires à l'évaluation sont-elles disponibles et de qualité suffisante ? À quel coût peuvent-elles être collectées ?
- Ces données permettent-elles de répondre aux questions évaluatives ?
- Quels sont les freins et les facteurs facilitateurs dans l'environnement organisationnel pour mettre en œuvre l'évaluation (soutien institutionnel, niveau de déploiement de l'intervention, contraintes pratiques) ?

3. Comment réaliser une EE ?

La littérature contient une grande diversité de *modus operandi* pour réaliser une EE. Nous proposons ici le modèle de John Wholey, dans sa version la plus récente (Wholey, 2015) qui est relativement généraliste. Il comporte six étapes :



1. Impliquer les utilisateurs attendus de l'EE et les autres parties prenantes clés ;
2. Clarifier le design de l'intervention ;
3. Explorer la réalité de l'intervention ;
4. Apprécier la plausibilité de la logique d'intervention ;
5. Parvenir à un accord sur toute modification nécessaire de la conception ou de la mise en œuvre de l'intervention ;
6. Parvenir à un accord sur l'objectif et l'utilisation prévue de toute nouvelle évaluation.

Ces étapes ne doivent pas être vues comme celles d'un processus purement linéaire, des allers-retours entre les étapes étant plus souvent la norme que l'exception. Ce schéma facilite toutefois la réflexion et la tenue d'une EE. Pour aider l'évaluateur, des outils pratiques très détaillés sont disponibles (cf. section 5). À la section suivante, nous verrons que, selon le moment de réalisation de l'EE et ses finalités, certains points seront davantage investigués que d'autres.

Focus sur la participation des parties prenantes



Depuis la conceptualisation de l'EE par John Wholey, de nombreux auteurs ont enrichi et affiné cette approche (Trevisan & Walser, 2015). L'un des développements majeurs concerne le **renforcement du caractère formatif de l'étude d'évaluabilité**, notamment à travers une **implication accrue des parties prenantes**.

Leur participation est désormais considérée comme un **élément central du processus**. Leur implication permet non seulement de **renforcer leur autonomie et leurs compétences en évaluation**, mais aussi d'assurer que les enseignements de l'EE puissent être intégrés dans la prise de décision.

Du point de vue de l'**évaluateur**, le soutien des décideurs et des organisations en charge de la mise en œuvre est **essentiel pour garantir l'accès aux données et leur qualité**. Pour favoriser cette collaboration, Hare et Guetterman (2014) soulignent l'importance de :

- **Sensibiliser les parties prenantes** à l'évaluation, lorsque cela s'avère nécessaire. Stufflebeam et Zhang (2017 : 76-89) proposent d'ailleurs une série d'actions pour aider les décideurs à devenir de véritables « **leaders orientés évaluation** » ;
- **S'assurer de la disponibilité des parties prenantes**, notamment des agents de mise en œuvre, dont l'implication est cruciale pour la collecte des données et l'analyse de l'intervention ;
- **Vérifier la disponibilité des ressources matérielles** nécessaires à l'étude d'évaluabilité : **budget dédié, logiciels, espaces de travail, matériel d'animation, etc.**

En favorisant une approche participative, l'étude d'évaluabilité gagne en **crédibilité, en pertinence et en utilité**, tant pour les évaluateurs que pour les utilisateurs finaux des résultats.

4. Quand réaliser une EE et pour quelles finalités ?

L'étude d'évaluabilité devrait être le point de départ de tout processus d'évaluation (Thurston & Potvin 2003 : 457), mais quand démarre-t-on un processus d'évaluation d'une intervention publique sachant que l'évaluation peut, par ses différentes formes, soutenir l'aide à la décision à tous les moments du cycle de vie de la politique ?¹ Il existe deux moments privilégiés, non exclusifs, pour réaliser une étude d'évaluabilité, « en amont » et « en aval » de la mise en place de l'intervention.

En amont de la mise en place de l'intervention (lors de la conception et la programmation de l'intervention), les objectifs sont :

- De clarifier la façon dont l'intervention va être mise en œuvre et atteindre les résultats attendus ;
- D'identifier les ajustements nécessaires pour garantir une meilleure conception et une plus grande cohérence entre les objectifs de l'intervention, les activités et les résultats attendus (évaluation *ex ante* de l'intervention), se donnant un cadre pour un programme efficace ;
- De poser les bases du suivi de l'intervention et d'une évaluation future (*in itinere* ou *ex post*) robuste.

Selon la demande du commanditaire de l'EE, les poids accordés à l'objectif d'amélioration de l'intervention envisagée et à celui de préparation du travail de suivi et d'évaluation peuvent différer.

Dans le tableau 1 ci-après, sont repris, pour chacune des dimensions d'évaluabilité, les livrables de l'EE et l'intérêt de ceux-ci pour tel ou tel destinataire.

En aval de la mise en place de l'intervention, lorsqu'une évaluation *in itinere* ou *ex post* est envisagée à court terme, l'étude d'évaluabilité est souvent initiée par l'évaluateur lui-même et permet :

- De vérifier si les données disponibles sont suffisantes pour analyser la mise en œuvre et l'impact de l'intervention en lien avec les questions évaluatives ;
- De s'assurer si les parties prenantes sont prêtes à utiliser les enseignements de l'évaluation ;
- De définir l'évaluation réalisable en regard des ressources (humaines, budgétaires et temporelles) disponibles pour l'évaluation.

Dans le cas d'une évaluation programmée dès le lancement de l'intervention (par exemple, lorsqu'une clause évaluative est intégrée dans la base légale ou réglementaire), il est essentiel que l'EE « en aval » revisite tant l'intervention elle-même que la demande d'évaluation.

Le tableau 2 ci-après reprend, à nouveau pour chacune des dimensions d'évaluabilité, les livrables de l'EE et les finalités qui y sont associées. Le destinataire de l'EE est ici avant tout l'évaluateur qui pourra mener un travail respectant au mieux les standards professionnels en évaluation (dont les aspects d'utilité et de faisabilité). L'autre destinataire est le commanditaire de l'évaluation, car l'EE va produire une proposition de décision quant au lancement de l'évaluation prévue, à la réorientation des travaux ou au report de l'évaluation.

¹ <https://www.iweeps.be/definition-et-missions-de-liweeps-en-evaluation-de-politiques-publiques/>

Tableau 1 : Caractéristiques de l'EE réalisée « en amont » de la mise en place de l'intervention

Dimensions clés	Délivrables	Finalités directes	Pour quel(s) destinataire(s)
Évaluabilité en principe	Exposé et critique de la logique d'intervention ²	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités politico-administratives
		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en œuvre de l'intervention (compréhension partagée de l'intervention) 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de mise en œuvre
		<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un outil pour le suivi et l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs responsables du suivi et de l'évaluation
Utilité d'une future évaluation	Identification des demandes « actuelles » de suivi et d'évaluation (besoins d'informations)	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la possibilité d'une évaluation d'impact par assignation aléatoire³ 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités politico-administratives • Acteurs responsables de l'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le travail de suivi et l'évaluation⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs politiques • Acteurs responsables du suivi et de l'évaluation
Évaluabilité en pratique	État des lieux des informations disponibles ou à collecter ; Identification d'indicateurs en lien avec la logique d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la disponibilité et la qualité des informations (ex. : données de référence, système de suivi-évaluation, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de mise en œuvre et du suivi
		<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le travail d'évaluation (ex. : identification des données, groupe de contrôle, ressources et temporalité de l'évaluation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs responsables de l'évaluation

Source : Auteure, inspirée par Davies (2013), Soura *et al.* (2016) et Wholey (2015)

² Logique d'intervention : terme générique pour désigner une modélisation de l'intervention (par ex. : modèle logique, modèle d'action/de changement, théorie du programme, théorie du changement, etc.) qui explicite la logique sous-jacente à l'intervention : comment l'intervention compte induire les changements attendus auprès d'un groupe cible et comment ces changements de comportements vont générer des effets sur les bénéficiaires finaux de l'intervention.

³ Les demandes des commanditaires lors d'une évaluation *ex post* portent souvent sur la quantification de l'effet causal de l'intervention. Les évaluations d'impact par assignation aléatoire sont particulièrement pertinentes pour répondre à cette question, mais elles doivent être mises en œuvre en même temps que l'intervention elle-même, ce qui nécessite de l'intégrer à la réflexion en amont de la mise en place de celle-ci.

⁴ Par exemple, par l'élaboration de clauses évaluatives dans les textes légaux ou réglementaires (cf. <https://www.iweeps.be/wp-content/uploads/2024/09/GM-Clauses-evaluatives-HCS-IWEPS.pdf>)

Tableau 2 : Caractéristiques de l'EE réalisée lorsqu'une évaluation est envisagée à court terme

Dimensions clés	Délivrables	Finalités directes
Évaluabilité en principe	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la clarté et actualisation de la logique d'intervention de la politique 	<ul style="list-style-type: none"> • Se mettre d'accord avec les parties prenantes sur les objectifs de l'intervention telle qu'elle a été conçue et telle qu'elle est mise en œuvre • Pouvoir examiner la plausibilité des réalisations et des résultats attendus de l'intervention • Soutenir la discussion sur le focus de l'évaluation (questions évaluatives)
Utilité de l'évaluation envisagée	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de lancement de travaux d'évaluation et sur quelles questions évaluatives • Identification des canaux d'utilisation des enseignements de l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter un éventuel gaspillage de ressources • Assurer l'adéquation entre les questions évaluatives et les besoins d'informations, et l'utilisation des enseignements de l'évaluation
Évaluabilité en pratique	<ul style="list-style-type: none"> • État des lieux des données disponibles ou à collecter et analyse de leur qualité • Élaboration du design de l'évaluation (méthodes de recherche pour répondre aux questions évaluatives) • Identification des ressources (humaines, budgétaires et temporelles) disponibles pour l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la faisabilité de l'évaluation envisagée

Source : Auteure, inspirée par Davies (2013), Soura *et al.* (2016) et Wholey (2015)

5. Quelques exemples d'EE

L'étude d'évaluabilité a regagné en popularité ces dernières années, mais les applications qui font l'objet d'une diffusion sont encore rares. Il est de plus fréquent, dans le cas où l'évaluation est menée dans la foulée de l'EE, que l'EE et ses enseignements soient intégrés au rapport final de l'évaluation. Voici quelques exemples d'EE dont les rapports ou des documents de synthèse sont disponibles en français.

Dans les institutions internationales :

L'UNICEF a mené une étude d'évaluabilité conjointe du Plan d'action mondial visant à promouvoir la santé et le bien-être pour tous (EE en amont). L'objectif était de déterminer si le plan disposait des éléments nécessaires pour être évalué de manière significative et d'identifier les améliorations à apporter avant une évaluation complète prévue ultérieurement.



https://www.unicef.org/executiveboard/media/g221/file/2022-4-Evaluation_summary-Joint_evaluability_assessment-FR-ODS.pdf

Au Québec :

Une étude d'évaluabilité a été réalisée par une équipe universitaire sur la politique « Intervention en Réseau » visant à prévenir l'usage de substances psychoactives chez les élèves en transition du primaire vers le secondaire au Québec. Cette EE a permis de clarifier la théorie du programme, d'évaluer sa mise en œuvre et de formuler des recommandations pour une évaluation future (mix d'EE en amont et d'éléments d'EE en aval).



<https://utppublishing.com/doi/pdf/10.3138/cjpe.304>

En Région wallonne⁵ :

L'IWEPS a réalisé deux études d'évaluabilité (EE en aval) dans le cadre du programme d'évaluation du Plan de Relance de la Wallonie. L'une portait sur les projets relatifs à la commande publique responsable comme levier pour l'économie locale, et l'autre sur les projets de rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires. L'objectif était d'identifier le périmètre de l'évaluation idéale (l'ensemble des questions d'intérêt des parties prenantes sans prise en compte de la faisabilité technique et opérationnelle ou de l'utilisation anticipée des résultats de l'évaluation), puis de délimiter les contours d'une évaluation utile et réalisable, c'est-à-dire qui tienne compte de l'utilisation prévue des enseignements de l'évaluation, de la disponibilité et de la qualité des données ainsi que des ressources allouées à l'évaluation⁶.



https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/04/Synthese_evaluabilite_commande_publique.pdf

https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/04/Synthese_evaluabilite_renovation_energetique.pdf

⁵ Le Haut Conseil Stratégique a rendu, en 2023, des avis d'évaluabilité dont l'objectif était d'améliorer la capacité à évaluer les projets ou programmes sous revue (cf. <https://hcs.wallonie.be/files/live/sites/hcs/files/Fiches/lanalyse-devaluabilite>).

⁶ Suivant les recommandations de Lam et Skinner (2021) pour améliorer les EE, en particulier celle sur l'intégration de thèmes transversaux, ces EE s'inscrivaient dans le cadre d'une approche évaluative systémique sensible à la durabilité (cf. <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2023/05/WP38.pdf>). Les EE ont permis, lors de la phase de cadrage de l'évaluation, de définir les frontières de l'évaluation idéale et de l'évaluation effective (utile et réalisable).

6. Prêt à vous lancer dans une EE ?



Réaliser une étude d'évaluabilité demande plusieurs compétences essentielles (Soura *et al.*, 2016). Il convient d'avoir une expérience en évaluation de politiques publiques, ainsi qu'une bonne compréhension du domaine concerné pour juger de la plausibilité des objectifs et de la pertinence des activités. Selon le contexte, l'évaluateur peut être interne ou externe à l'organisation : un regard externe garantit une plus grande indépendance, tandis qu'une connaissance interne facilite l'accès aux informations. Enfin, comme l'EE repose sur un travail collaboratif avec de nombreuses parties prenantes, les compétences en communication, gestion des dynamiques de groupe et en négociation seront précieuses pour faciliter les échanges et obtenir les informations nécessaires.



La checklist : une aide précieuse

La pratique est le meilleur moyen d'apprendre. En cas de doute ou pour s'assurer de ne rien oublier, plusieurs outils existent : modèle pour une EE, structure pour d'éventuels termes de référence pour un marché public, checklist, etc. (voir <https://www.betterevaluation.org/methods-approaches/themes/evaluability-assessment>).

Parmi ceux-ci, pointons la checklist qui, au-delà de son rôle de soutien à la réalisation d'une EE, permet de délimiter clairement et de façon transparente les aspects couverts et les éventuelles lacunes de l'EE réalisée.

- Peersman *et al.* (2015 : 12-20) propose une checklist qui opérationnalise l'examen des trois dimensions de l'évaluabilité dans le cadre d'une évaluation d'impact : (1) la plausibilité de l'impact (*évaluabilité en principe*) ; (2) l'utilité de l'évaluation ; (3) la faisabilité de l'évaluation (*évaluabilité en pratique*). En complément, les auteurs proposent un outil d'aide à la décision destiné aux évaluateurs. Celui-ci facilite la formulation de recommandations au commanditaire, en précisant l'opportunité, le bon moment et les modalités les plus adaptées pour réaliser l'évaluation envisagée.

https://www.betterevaluation.org/sites/default/files/Evaluability_assessment_for_impact_evaluation.pdf

7. Conclusion

L'étude d'évaluabilité est un outil essentiel pour optimiser les évaluations. En clarifiant les objectifs de l'intervention, les besoins en information, les ressources disponibles et les usages envisagés de l'évaluation, elle permet de mieux baliser l'évaluation à venir et d'éviter ainsi des évaluations inutilisables ou coûteuses. Même dans le cas où l'EE se conclut par une décision de non-lancement ou de report de l'évaluation, elle est formative, car elle apporte des informations utiles pour l'amélioration de l'intervention.

Au-delà de son rôle technique, l'EE favorise un dialogue entre les parties prenantes et renforce leur engagement dans le processus d'évaluation. Son approche inclusive contribue à améliorer les politiques publiques et à diffuser une culture de l'évaluation.

En somme, l'EE est bien plus qu'une simple étape préparatoire de l'évaluation, elle est un levier stratégique pour garantir la pertinence, la faisabilité et l'utilité des évaluations.

8. Bibliographie

Alkin M. C. et Christie C. A. (2023), *Evaluation Roots – Theory Influencing Practice*, 3^e édition, Guilford Press, 318 p.

Davies, R. (2013), « Planning Evaluability Assessments : A Synthesis of the Literature with Recommendations », Department for International Development (DFID), Working Paper 40, October 2013, Cambridge, 48 p.

Davies, R. et Payne, L. (2015), « Evaluability Assessments : Reflections on a review of the literature », *Evaluation*, Vol. 21(2), pp. 216-231.

Hare, J. et Guetterman, T. (2014), « Evaluability Assessment : Clarifying Organizational Support and Data Availability », *Journal of MultiDisciplinary Evaluation*, Volume 10, Issue 23, pp. 9-25.

Lam, S. et Skinner, K. (2021), « The Use of Evaluability Assesments in Improving Future Evaluations: A Scoping Review of 10 Years of Literature (2008-2018) », *American Journal of Evaluation*, Vol. 42(4), pp. 523-540.

OECD (2010) Glossary of key terms in evaluation and results based management (in English, French and Spanish), evaluation and aid effectiveness No. 6. Paris : OECD Publishing.

URL: http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/development/evaluation-and-aid-effectiveness-no-6-glossary-of-key-terms-in-evaluation-and-results-based-management-in-english-french-and-spanish_9789264034921-en-fr#page2.

Peersman, G., Guijt, I. et Pasanen T. (2015), « Evaluability Assessment for Impact Evaluation », A Method Lab publication. London : Overseas Development Institute, August 2015, 25 p.

Scriven, M. (1991), *Evaluation Thesaurus*, 4^e édition, Sage Publications, 391 p.

Soura, B. D., Dagenais, C., Bastien, R., Fallu, J-S. et Janosz, M. (2016), « L'étude d'évaluabilité : Utilité et pertinence pour l'évaluation de programme », *La Revue canadienne d'évaluation de programme*, avril 2016, 16 p.

Stufflebeam, D. L. et Zhang, G. (2017), « The CIPP Evaluation Model: How to Evaluate for Improvement and Accountability », Guilford Press, 384 p.

Thurston W. E. et Potvin L. (2003), « Evaluability Assessment : À Tool for Incorporating Evaluation in Social Change Programmes », *Evaluation*, Vol. 9(4), pp.453-469, Sage Publications.

Trevisan, M. S. et Walser, T. M. (2015), Evaluability Assessment : Improving Evaluation Quality and Use, Sage Publications

Wholey J. S. (1978), Zero-base Budgeting and Programme Evaluation. Rowman & Littlefield.

Wholey J. S. (2015), Chapter 4 « Exploratory Evaluation » in Handbook of Practical Program Evaluation 4^e édition, Book Editor(s): Newcomer K. E. , Hatry H. P. , Wholey J.S.

<https://doi.org/10.1002/9781119171386.ch4>



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D'une part, il est l'autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques). Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d'autorité statistique de la Région au sein de l'Institut interfédéral de statistique. D'autre part, par sa mission générale d'aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d'indicateurs à la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2025